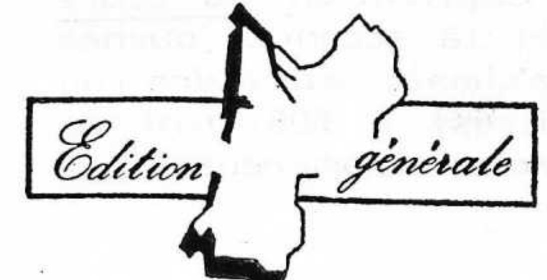
LP 26-1-8316

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques



Abonnement annuel 100 F

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE N° 2 - Mercredi 19 Janvier 1983

TOUTES CULTURES

La nouvelle année est déjà bien commencée, certes ! et vous avez reçu un premier bulletin, illustré, concernant l'eutypiose.

Mais il est encore temps pour toute l'équipe de la circonscription phytosanitaire "AQUITAINE" de vous offrir pour 1983 ses

MEILLEURS VOEUX

Abonnement - Réabonnement 1983

Nous rappelons à nos lecteurs que les conditions d'abonnement pour 1983 aux diverses éditions du Bulletin technique d'Avertissements Agricoles AQUITAINE ont été diffusées avec notre numéro 33 du 15 décembre 1982.

Mesdames et messieurs les correspondants, observateurs et piégeurs en 1982 n'ont pas à se réabonner. Nous leur demandons toutefois de vouloir bien remplir le bulletin d'abonnement : nom, prénom, adresse exacte de distribution, profession et, en fin de questionnaire : souhaits concernant les plantes perennes et les grandes cultures.

Enfin, il convient également de rappeler que les tarifs pour abonnements collectifs ne peuvent bénéficier qu'aux souscripteurs d'un minimum de 10 abonnements.

ARBORICULTURE

PSYLLES DU POIRIER

Pour lutter contre les psylles dans les vergers infestés l'année précédente et n'ayant pas reçu de traitement à l'automne (bulletin n° 29 du 4 octobre 82), il faut intervenir avant que l'état de maturité des femelles ne permette le début des pontes.

Nous sommes actuellement dans cette situation. .../...

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016
Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

P 501

Il est donc recommandé d'effectuer cette application ~~au cours~~ de la prochaine période de beau temps en choisissant la seconde journée consécutive au cours de laquelle la température maximale atteindra ou dépassera 10° C. Utiliser le D.N.O.C. (colorants nitrés) à 600 g/hl de matière active, soit environ 1 l de produit commercial (nombreuses spécialités).

CLOQUE DU PECHER

Le stade sensible n'est pas encore atteint malgré que certains mouvements de sève aient été observés. La persistance du temps doux doit conduire a être très attentif et à surveiller l'évolution des bourgeons des pêchers et nectarines en situations précoces.

Les contaminations les plus graves ont lieu à l'occasion des pluies tombant lorsque les bourgeons laissent apparaître la pointe de la première feuille (stade B).

Dès l'apparition de ce stade sensible, pointe verte sur les bourgeons à bois les plus avancés, situés généralement aux extrêmités des prolongements, on procèdera sans tarder à l'application d'un traitement cuprique.

Utiliser 500 g de cuivre métal par hectolitre d'eau, soit par exemple 1 kg/hl d'une bouillie bordelaise à 50 %. On veillera à ce que le produit atteigne l'ensemble des arbres et notamment les extrêmités. Ne pas traiter des arbres taillés depuis moins de 10 jours.

GRANDES CULTURES

CEREALES D'HIVER

Pucerons vecteurs de la Jaunisse nanisante

La présence, souvent discrète mais persistante, de diverses espèces de pucerons, et surtout de Rhopalosiphum padi, sur escourgeons, orges et blés d'hiver, ainsi que sur seigles, repousses de céréales et ray-grass constitue un réel danger. En effet, les rares périodes de petits froids enregistrées depuis novembre n'ont pas porté atteinte à l'activité de ces pucerons et la multiplication du virus de la jaunisse nanisante dans les jeunes plantes (les orges sont actuellement aux stades 2 à 4 talles et les blés aux stades 3-4 feuilles à 2 talles) pourrait entraîner de gros dégâts dans les céréales d'hiver.

En conséquence, il est recommandé d'observer les cultures ainsi que les repousses et graminées situées à proximité. La présence, de pucerons, même faible, devra entraîner une intervention immédiate, tant sur les céréales traitées entre le 25 novembre et le 15 décembre (cf bulletin n° 32 du 24 novembre 1982, messages télématiques de décembre, répondeur du Service en Dordogne, communiqués de presse de décembre dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques) que sur les blés levés fin novembre.

Le réseau de surveillance ainsi que nos tournées montrent que pratiquement toutes les repousses de céréales sont fortement colonisées. Les champs d'orge et de blé le sont fréquemment mais de façon irrégulière .